



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023

Convocation à la réunion faite le 10 janvier 2023

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, CHARPIN Sandrine, DIDIER Guy, GHABRID Karim, MORELON David, RAMOS CAMACHO Marie

ABSENTS : M. DAUPHIN Didier (pouvoir à GHABRID Karim), JOSSERAND Clara (pouvoir à RAMOS CAMACHO Marie)
Madame CHARPIN Sandrine a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2023-01	Vœux et motions	Projet de Zone Spéciale de Carrières de gypse et d'anhydrite en Maurienne	<p>S'OPPOSE au projet compte tenu des éléments à sa connaissance</p> <p>DEMANDE une information complète, précise et officielle de ce projet national de la part des services de l'Etat, auprès des élus, mais également auprès de l'ensemble de la population notamment par l'organisation de réunions publiques</p> <p>S'ASSOCIE à la demande formulée par Mme la Députée pour demander à Mme la Première Ministre de stopper immédiatement la démarche de ZSC en Maurienne</p>	10 CONTRE le projet Votants : 10

2023-02	Finances locales	<p>Approbation du projet de réaménagement de la Maison du Tourisme et du dossier de demande de subvention – Modification de la délibération n°2022-92</p>	<p>APPROUVE le projet de réaménagement de la Maison du Tourisme avec notamment des travaux de rénovation thermique, de réhabilitation et d'extension du bâtiment</p> <p>APPROUVE le coût estimé des travaux s'élevant à 1612958€ HT</p> <p>DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à l'opération</p> <p>S'ENGAGE à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où les aides régionales, nationales et/ou européennes attribuées sont inférieures au montant sollicité</p> <p>DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune</p> <p>S'ENGAGE à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire</p> <p>S'ENGAGE à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire</p> <p>S'ENGAGE à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés</p> <p>APPROUVE le plan de financement suivant :</p> <p>Dépenses : 1 612 958 € HT</p> <p>Recettes :</p> <p>DETR = 200 000 €</p> <p>REGION = 75 000 €</p> <p>DEPARTEMENT = 200 000 €</p> <p>CEE = 75 000 €</p> <p>Autofinancement = 1 062 958 €</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Département (FDEC), l'Etat (DETR DSIL), le SDES, l'Europe (FEDER), la 3CMA et toutes autres instances pour l'attribution d'une subvention ou d'une participation financière</p>	<p>Unanimité Votants : 10</p>
---------	------------------	---	---	-----------------------------------

2023-03	Commande Publique	Attribution du marché « Construction et implantation d'une tyrolienne à virages »	DECIDE D'ATTRIBUER le marché de travaux de construction d'une tyrolienne à virage à la SARL Indiana'ventures pour un montant de 877 110 € HT AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Marché et tout autre document s'y rapportant ; DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune	8 POUR et 2 CONTRE (Karim GHABRID et Didier DAUPHIN) Votants : 10
2023-04	Fonction Publique	Institution du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : extension aux agents contractuels de droit public	DECIDE d'étendre l'instauration du RIFSEEP (l'IFSE et le CIA) aux agents contractuels de droit public	Unanimité Votants : 10
2023-05	Finances Locales	Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'office de tourisme de Saint Sorlin d'Arves et du montant de subvention 2023	APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre l'office de tourisme et la commune pour l'année 2023 FIXE le montant de la subvention 2023 allouée à l'office de tourisme à 385000 € AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et à réaliser toutes les démarches nécessaires pour le versement de la subvention	Unanimité Votants : 10
2023-06	Libertés publiques et de police	Convention tripartite activités VTT sur neige entre la commune, la SAMSO et la SAS GDL	APPROUVE la convention tel que présentée pour une durée de 2 ans (saisons d'hiver 2022/2023 et 2023/2024) AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention	Unanimité Votants : 10

2023-07	Domaine et Patrimoine	Déclassement d'une voie communale désaffectée au lieu-dit Le Pré	<p>CONFIRME la désaffectation de cette ancienne voie communale</p> <p>APPROUVE le déclassement de cette voie en vue de son transfert dans le domaine privé de la Commune</p> <p>APPROUVE la vente aux propriétaires des parcelles anciennement desservies à savoir notamment celles de Mr CHAIX Philippe et Mrs BAUDRAY Vincent et Philippe.</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.</p>	Unanimité Votants : 10
2023-08	Finances Locales	Critérium du Dauphiné 2023 et financement	<p>APPROUVE la candidature de Saint Sorlin d'Arves à l'épreuve 2023 du Critérium du Dauphiné</p> <p>APPROUVE le plan de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat-Fast : 25 % soit 30 000 € - Département : 10% soit 12 000 € - SIVAV : 20% soit 24 000 € - 3CMA : 25% soit 30 000 € - Commune (solde) : 24 000 € <p>AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser et signer tous documents et démarches nécessaires à la réalisation de cette épreuve</p>	Unanimité Votants : 10

A Saint Sorlin d'Arves, le 23 janvier 2023

Publié et affiché le 24 janvier 2023

Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

